

ARRONDISSEMENT D'ANGERS

49190 DENÉE
(Maine et Loire)



Tél. : 02 41 78 72 18
Télécopie : 02 41 78 83 88
courriel : mairiedenee@wanadoo.fr
www.mairie.denee.fr

Tarifs communaux

Le Conseil Municipal approuve les tarifs communaux pour la location de la salle polyvalente en 2013 et pour les services communaux en 2012. (Voir annexes)

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics

Daniel ROUSSEL présente au Conseil Municipal le rapport du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics, rendu obligatoire par la Loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Ce plan concerne les rues principales du centre bourg et s'inscrit dans le projet de traverse d'agglomération.

Il est proposé principalement d'aménager les trottoirs en les élargissant à 1m 40 et en adaptant le mobilier urbain au handicap (alignement, contrats bandes réfléchissantes etc..). Ces aménagements seront intégrés au projet de traversée d'agglomération.

Fixation du taux de la taxe d'Aménagement

La Taxe d'Aménagement remplacera dès mars 2012 la Taxe Locale d'Equipement .
Comme cette dernière, la Taxe d'Aménagement sera due par les particuliers dès lors qu'un permis de construire leur aura été accordé et sera calculée à partir de la surface de la maison ou de l'extension construite :

Calcul de la Taxe d'Aménagement

330 € pour les 100 premiers m² et 660 € pour le reste) **X** surface au
plancher (au dessus d'1m.80) **X** taux.

Le Conseil Municipal décide de fixer le taux de la Taxe d'Aménagement à 5%.

Ouverture de Poste

Suite à la demande de promotion interne d'un agent communal, le Conseil Municipal ouvre un poste d'Attaché territorial à compter du 1^{er} janvier 2012.

Enfouissement de réseau des Lombardières

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de renforcement et d'effacement des réseaux des Lombardières. La Commune participera donc à ces travaux d'une valeur de 111 500 € pour 518.34 € au titre de l'éclairage public. Elle prévoira à son budget 2012 : 9 660 € pour la réalisation du génie civil France Télécom et 1077 € HT pour le câblage.

Transfert de compétence « Eclairage public » de St Sauveur de Landemont et adhésion de la Commune au titre de la compétence Eclairage public

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la Commune de Saint sauveur de Landemont au SIEML au titre de la compétence optionnelle « éclairage public ».

Transfert de compétence « Gaz » de Noyant et adhésion de la Commune au titre de la compétence « Gaz »

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la Commune de Noyant au SIEML au titre de la compétence optionnelle « Gaz ».

Avis sur le principe de la vente des logements HLM anciens de Maine et Loire Habitat.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente de 8 logements du clos de la Noue sous condition d'affecter tout ou partie du produit de la vente à la restauration de deux logements de la Perrière.

Dotations OGEC

La Commune participait jusqu'ici aux frais de l'école Sainte Marie pour 600 € par élève chaque année. La Commune a recalculé le coût réel d'un enfant de l'école publique qui s'élève à environ 660 € en 2011. Pour

respecter la parité entre les deux écoles, la Commune a décidé d'augmenter la dotation à l'école Ste Marie de 60€ par élève. Cette dotation sera versée sous la forme d'une dotation globale à l'OGEC et de la prise en charge direct de certaines dépenses (les frais du personnel mis à disposition de l'école par la commune).

Questions diverses

Antenne relais

Une antenne relais sera implantée à proximité de la Génauderie. Le dossier de déclaration préalable a été retransmis pour instruction à la DDT. Un dossier d'information est disponible en Mairie.

Pierres Frites

La réunion de présentation du projet de DUP des Pierres Frites est fixée au **28 novembre à 19h**. La prise de possession des terrains et le démarrage des travaux sont prévus fin 2013

Rapport des villes et villages fleuris

Denée arrive 3^{ème} de la catégorie des Communes de 1001 à 2500 habitants au palmarès départemental du concours des Villes et villages fleuris.

Fitaval

Nous avons sollicité la demande de subvention de 4 000 € restante pour les enfouissements de réseaux au titre du FITAVAL. Nous allons devoir faire un avenant au contrat FITAVAL pour y inclure les travaux du chemin de la Foirouse à la place de la Borne Camping-cars. Le dossier est en cours de montage en collaboration entre la Mairie et la Communauté de Communes.

« Enfance Jeunesse »

La commission constituée de l'ensemble des partenaires « enfance jeunesse » s'est réunie le 19 octobre à 20h30 pour la présentation du Projet Educatif Local.

Le Contrat « Enfance –Jeunesse » avec la CAF a été signé. La Commune pourra ainsi percevoir les subventions accordées lors du précédent contrat et le centre de Loisirs du mercredi et des petites vacances scolaires sera également subventionné pour environ 8 000 € par an. Ce contrat prendra fin en 2014.

La commission sur le projet de bâtiment « enfance », visite actuellement des réalisations d'autres Communes (Saint Aubin, Chaudefonds) pour déterminer plus précisément les orientations générales du projet.

Chemin de la Foirouse

Les travaux d'aménagement du chemin de la Foirouse ont commencé, le site a été décaissé ce qui a permis de trouver la pierre suffisante pour le parement des futures terrasses. Un puits sera conservé pour l'arrosage des jardins et la récupération des eaux pluviales ; et le SIEML va réaliser une étude sur l'éclairage du site. Ce chantier devrait prendre fin en mars 2012.

Remparts

les travaux se poursuivent avec la société ATIMA : la partie haute des remparts est presque achevée. Il reste notamment la réalisation de l'escalier en ardoises.

Etude de traversée d'agglomération

Une nouvelle rencontre avec M GACHET Architecte des Bâtiments de France a eu lieu début novembre. Des architectes urbanistes seront contactés prochainement pour l'aménagement du centre de Denée.

Prochain Conseil Municipal le 5 décembre 2011